

# Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix, Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un an, 16 fr. Les autres départements et l'étranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud.

Bureaux et Rédaction: Roubaix: 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5. Directeur-Propriétaire: Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES: A ROUBAIX, au bureau de Journal, Grande-Rue, 71. — A TOURCOING, au bureau de Journal, rue Carnot, 5. — A MOSCOU, chez M. Henri LAMONTE, rue de la Station. A PARIS et à BRUXELLES, dans les agences de publicité. — Le Journal de Roubaix est en vente dans les principales Librairies et Bibliothèques de Paris.

## DERNIERE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPECIAL

### LA NOTE FRANCO-RUSSE

Mutisme relatif des journaux anglais. — Ses causes probables. — Le manque d'enthousiasme pour l'alliance

Londres, 22 mars. — Le communiqué franco-russe est très peu commenté aujourd'hui. Dans les clubs politiques on n'en parle presque pas et les journaux ne bornent à publier des dépêches de toutes les capitales importantes de l'Europe sans revenir sur leur opinion personnelle. Peut-être ce silence — assez rare en Angleterre sur un sujet aussi important — résulte-t-il tout simplement de ce fait que les Anglais ne sont pas très fiers de leur alliance.

Je vous ai déjà télégraphié ce sentiment, le lendemain de la publication de la convention anglo-japonaise. Quelques opinions que j'ai pu recueillir tendent à confirmer cette impression. Dans un milieu gouvernemental, on me faisait l'observation suivante, assez significative:

« Vous lord Derby, notre grand homme d'Etat, déclarait toujours que les engagements ont un caractère temporaire. Il est évident que l'obligation de porter secours, aux termes de l'article 3, ne s'impose pour l'un ou pour l'autre des deux parties contractantes que dans le cas où les conditions prévues dans cet article, aussi bien que les conditions prévues dans les articles 1 et 2, se seraient produites. »

Voilà les propres paroles d'un haut fonctionnaire anglais.

### Engagements réciproques

Londres, 22 mars. — A la Chambre des communes, en réponse à une question de M. Wortley, le vicomte Cranborne dit qu'il n'y a pas de différence entre les engagements pris respectivement par la Grande-Bretagne et par le Japon, aux termes de l'article 1 et 3 de l'article 3 des engagements ont un caractère temporaire. Il est évident que l'obligation de porter secours, aux termes de l'article 3, ne s'impose pour l'un ou pour l'autre des deux parties contractantes que dans le cas où les conditions prévues dans cet article, aussi bien que les conditions prévues dans les articles 1 et 2, se seraient produites.

### Ce qu'on dit à Pékin

Pékin, 22 mars. — M. Paul Lessar, ministre de Russie, est très satisfait de la déclaration faite par son gouvernement et par la France, en réponse au traité anglo-japonais. Dans les autres milieux, la déclaration n'est pas considérée comme très importante. En l'examinant comme la convention nationale, on se rend compte que les conditions imposées dans ce traité, les journaux indépendants dans ces conditions la déshonore de la Chine et le signe de son impuissance.

### L'opinion en Russie

Saint-Petersbourg, 22 mars. — La publication du communiqué franco-russe a reçu le meilleur accueil. Lorsque l'alliance anglo-japonaise a été publiée, il y a eu beaucoup de commentaires dans les journaux de la Gazette de la Bourse et autres journaux, d'après lesquels la Russie pouvait regarder cette alliance avec tranquillité et même avec satisfaction, non furent pas acceptés dans les milieux indépendants.

L'opinion publique russe estimait que la convention anglo-japonaise était une menace pour les ambitions légitimes de la Russie. Cette inquiétude se manifesta plus durement et encore par l'explosion de la rumeur des bruits les plus imaginaires qui reçurent écho à Saint-Petersbourg.

Pendant la dernière quinzaine, on a été jusqu'à prétendre que le Japon avait envoyé un ultimatum à la Russie et que la guerre entre les deux pays était imminente.

Le communiqué franco-russe a eu un effet rassurant. La « Gazette de la Bourse » et la « Novosty » ont accueilli favorablement la déclaration.

### SCANDALE A LYON

Lyon, 22 mars. — Le « Saint-Public » dit qu'à la suite du manque de travail, de nombreux chômeurs lyonnais avaient nommé en réunion publique une commission chargée de recevoir les dons en nature ou en argent, et de les répartir entre les malheureux des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements. Cette commission avait aussi organisé des cantines gratuites pour les chômeurs.

### TUMULTE A LA CHAMBRE AUTRICHIENNE

Vienna, 22 mars. — Les deux Chambres ont tenu leur dernière séance avant Pâques. La fin de la séance de la Chambre des députés a été marquée par un grand tumulte par suite du rejet à l'appel nominal de la résolution combattue par un député slave, demandant que le lycée slovène de Cilly soit supprimé et remplacé par un lycée slovène à Marbourg.

Les Tchèques et les Polonais ont applaudi à outrance, tandis que les Allemands et les radicaux protestaient bruyamment. Le président leva la séance au milieu du vacarme qui a continué encore quelques temps.

### LE NOUVEL EMPRUNT RUSSE

A l'exemple de la France. — Réalisation de l'indemnité chinoise. — Les centres d'émission

Saint-Petersbourg, 22 mars. — La nouvelle relative à l'émission d'un nouvel emprunt russe 4 % a été connue ici, hier, par une dépêche de Berlin, au moment même où cette nouvelle était publiée par le « Journal du Commerce et de l'Industrie ». La presse russe ne s'est étonnée jusqu'à ce point de commémorations.

La « Gazette de la Bourse » dit qu'il était à prévoir que d'autres pays suivraient l'exemple de la France et emprunteraient de l'argent sur la garantie de l'indemnité due par la Chine.

Ce journal signale le rôle important joué par les banques allemandes dans l'émission, ce qui constituerait selon lui une preuve que les relations diplomatiques actuelles entre la Russie et l'Allemagne sont cordiales, et de plus, que dans les milieux financiers allemands, les autorités, le maintien des relations amicales, tant financières que commerciales, entre les deux pays, est considéré comme étant au plus haut point désirable.

Le « Journal du Commerce et de l'Industrie » dit que le montant total de l'emprunt à émettre par le syndicat des banques allemandes, hollandaises et russes équivaut au total de l'indemnité chinoise, soit 491 millions de francs ou 393 millions de marks.

De cette somme, 375 millions de marks seraient l'objet d'une émission publique à Saint-Petersbourg, Berlin, Francfort et Amsterdam; le restant de l'emprunt sera réservé à la caisse d'épargne.

Cet argent sera consacré à indemniser les particuliers et les associations pour les pertes subies pendant les troubles en Chine, et à consentir des avances aux compagnies particulières de chemins de fer russes.

### TRUST CONTRE TRUST

La vente des tabacs en Angleterre. — Guerre à outrance. — La coalition américaine tient le bon bout

Londres, 22 mars. — On sait qu'en Angleterre la vente de tabac est de rigueur et que les monopoles par l'Etat, comme c'est le cas chez nous, en Angleterre, ce commerce est entièrement entre les mains des particuliers, et ce sont des maisons très puissantes qui s'en occupent.

Il y a quelques mois, le grand trust américain du tabac offrait aux maisons anglaises de se réunir à lui. Une seule, et des plus importantes — Ogden Limited — y consentit, et fut absorbée par le trust américain qui payait aux actionnaires 25 millions de francs. Les autres maisons anglaises, associées entre elles et formèrent un trust anglais au capital de 375 millions de francs, sous le nom d'Imperial Tobacco Company. Une guerre à outrance fut aussitôt déclarée entre les deux grandes sociétés. Toutes deux baissent leurs prix et rivalisent de publicité.

Avant-hier, la société anglaise a offert aux commerçants en détail qui consentiraient à refuser de vendre les marchandises fournies par le trust américain une prime de deux millions et demi de francs par an. En outre, la société anglaise promet aux commerçants en question, pendant cinq ans, une somme annuelle qui équivaudrait au cinquième des bénéfices réalisés par la Compagnie sur le commerce intérieur, déduction faite des dividendes dus aux porteurs d'obligations et d'actions privilégiées.

Hier, la Compagnie Ogden, qui sert d'instrument au trust américain, a proposé en annonçant son intention de distribuer à ses clients le montant de ses bénéfices annuels, ainsi qu'une somme de cinq millions de francs par an, pendant les quatre années à venir. A tous les commerçants en détail qui refuseront d'accepter la proposition de la société anglaise, la compagnie Ogden dit: « Achetez ce vous voulez, achetez aux maisons anglaises ou à nous, mais ne vous engagez pas à rien nous acheter, et nous vous donnerons une prime de cinq millions par an et tous nos bénéfices pendant quatre ans. » Une réunion des marchands de tabac a eu lieu et les négociants ont décidé d'accepter la proposition américaine; la société anglaise est ruinée. L'affaire fait beaucoup de bruit et les journaux y consacrent plusieurs articles.

### TOURCOING

CHRONIQUE ELECTORALE. — Neuvième circonscription de Lille. — Nous apprenons que une réunion des délégués des communes des cantons de Tourcoing-Nord et de Quennoy-sur-Doude formant la nouvelle circonscription de l'arrondissement de Lille, ayant pour but le choix du candidat républicain antimilitariste à la prochaine élection législative, aura lieu le dimanche 23 mars, à trois heures et demie précises, au Café de la Concordie, rue de Lille, à Comines.

L'ordre du jour de ce congrès a été fixé de la façon suivante dans une réunion préparatoire qui a eu lieu à Comines le 16 février dernier.

1° Appel des 117 délégués, désignés dans chaque commune à raison de un délégué par cent électeurs;

2° Dépôt sur le bureau du congrès d'une lettre par laquelle chacun des candidats s'engage à se désister en faveur du candidat qui aura obtenu au congrès la majorité des suffrages;

3° Discours des candidats — chacun des candidats, en commençant par le plus âgé, prendra le temps qui lui jugera convenable pour développer son programme;

4° Vote des délégués au bulletin secret à l'appel nominal. La majorité absolue sera nécessaire aux deux premiers tours de scrutin; en cas de troisième tour de scrutin, la majorité relative suffira;

5° Proclamation du candidat ayant obtenu la majorité comme candidat républicain antimilitariste de la neuvième circonscription de Lille.

Avec une organisation et une discipline aussi sérieuses, nous n'avons pas besoin d'ajouter que le candidat désigné par le congrès de Comines, sera élu député de la neuvième circonscription de Lille avec une très grosse majorité.

### NOUVELLES REGIONALES

LES FUNERAILLES DE M. ERNEST LOYER, DEPUTÉ DU NORD. — Samedi matin, à onze heures, ont eu lieu, en l'église de Notre-Dame-de-Concordie, à Lille, les funérailles de M. Ernest Loyer, député. Ces funérailles ont été un véritable triomphe, le cortège de la mort, que M. Ernest Loyer surmontait d'une façon si complète, de la bonité dont il était dans notre région, une personnalité si abstruse, de la bonté à laquelle, sans distinction d'opinion, tous réalisaient un public et dévoué hommage.

Le cortège arrivait d'un grand luxe avec son fond de broderie représentant des anges agenouillés au pied de la croix et, depuis dix heures jusqu'à onze heures moins le quart, un public considérable y a défilé. Le jour de la mort, on a été fait à dix heures trois quarts, et bien que le temps fût court de la maison à l'église, le cortège était si long que le cercueil n'y est entré qu'à onze heures et demie. De nombreuses délégations des sociétés de Lille, de Louvaine, d'Haubourdin présidaient le cortège. Le Conseil municipal de Louvaine, au grand complet, faisait partie du cortège. Vingt-six couronnes, toutes jolies, et dont plusieurs monumentales, étaient portées devant le corbillard.

Les crins du poêle étaient tenus par MM. Pichon, député; Louis Thieris, Maurice Walsart, Albert Motte, J.-B. Corlonnier, Pequeur, Léopold-Six et Léonard, adjoints de Louvaine.

Le cercueil était conduit par MM. Léon et Paul Houze de l'Annoit et Pierre Leclercq. Dans l'assistance nous avons remarqué MM. Thieury, le comte de Montsambert, Delaune, Abbé Lemaire, Paul Rogez, secrétaire; Félix Loyer, Mores, anciens députés; Emile Servais, Gustave Bernois, Danchin, Poit, Maurice Tilly, conseillers généraux; Franchomme, Guilbaud, Bonc-Crespel, Vigneron, Platé, conseillers d'arrondissement; Vincent, préfet du Nord; Lefebvre, secrétaire général de la Préfecture; Delorme, adjoint au maire de Lille; Bizo-Dani, ancien conseiller municipal de Lille; le général Jean-Baptiste, commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée; le général Courbassier, commandant la première division; Caudière, capitaine militaire; le lieutenant-colonel Bismard; le lieutenant-colonel Minneaux; Vanhille, capitaine de pompier; Didiot, vicesecrétaire de l'Université Catholique; Grossouau; Remon; Lemière; Vanhille; Arthaud; Loizeux; Kocklin; Abbé Tombeur, professeur aux Ecoles libres de Louvaine; directeur de l'Académie de Lille; Guesnot, doyen de la Faculté des Sciences; Bonnaire, inspecteur.

### ROUBAIX

L'AGRESSION DE LA RUE DU FRESNOY. — L'un des deux individus qui ont attaqué, mardi soir, Mlle Decroo, rue du Fresnoy, et lui ont enlevé son réticule contenant 17 fr. 50, a été arrêté boulevard de Paris, vendredi soir, vers six heures et demie, par l'agent de police Patric. Il se nomme Achille Tierlynek, il est âgé de 17 ans et n'a pas de domicile connu. La gendarmerie l'a conduit samedi, à une heure, à la maison d'arrêt de Lille, pour rejoindre son complice, Léopold Vanoverloop, arrêté dans la soirée du mercredi.

UN CHEVAL EMPORTE. — Le cheval attelé à la voiture de M. Jules Losfeld, boucher, rue Jeanne-d'Arc, 24, se trouvait, vendredi soir, vers six heures, rue des Tuilleries, lorsqu'il s'emporta et parcourut au triple galop les rues de Louvain, Bernard et Pictet-de-Roubais. Sur son parcours, il a enfoncé le sous-bassement de la maison portant le numéro 13 de la rue de Lannoy. Dans cette rue on se trouvait le sous-brigadier de sûreté Cavellier et l'agent Paris, qui

### TUMULTE A LA CHAMBRE AUTRICHIENNE

Vienna, 22 mars. — Les deux Chambres ont tenu leur dernière séance avant Pâques. La fin de la séance de la Chambre des députés a été marquée par un grand tumulte par suite du rejet à l'appel nominal de la résolution combattue par un député slave, demandant que le lycée slovène de Cilly soit supprimé et remplacé par un lycée slovène à Marbourg.

Les Tchèques et les Polonais ont applaudi à outrance, tandis que les Allemands et les radicaux protestaient bruyamment. Le président leva la séance au milieu du vacarme qui a continué encore quelques temps.

### LE NOUVEL EMPRUNT RUSSE

A l'exemple de la France. — Réalisation de l'indemnité chinoise. — Les centres d'émission

Saint-Petersbourg, 22 mars. — La nouvelle relative à l'émission d'un nouvel emprunt russe 4 % a été connue ici, hier, par une dépêche de Berlin, au moment même où cette nouvelle était publiée par le « Journal du Commerce et de l'Industrie ». La presse russe ne s'est étonnée jusqu'à ce point de commémorations.

La « Gazette de la Bourse » dit qu'il était à prévoir que d'autres pays suivraient l'exemple de la France et emprunteraient de l'argent sur la garantie de l'indemnité due par la Chine.

Ce journal signale le rôle important joué par les banques allemandes dans l'émission, ce qui constituerait selon lui une preuve que les relations diplomatiques actuelles entre la Russie et l'Allemagne sont cordiales, et de plus, que dans les milieux financiers allemands, les autorités, le maintien des relations amicales, tant financières que commerciales, entre les deux pays, est considéré comme étant au plus haut point désirable.

Le « Journal du Commerce et de l'Industrie » dit que le montant total de l'emprunt à émettre par le syndicat des banques allemandes, hollandaises et russes équivaut au total de l'indemnité chinoise, soit 491 millions de francs ou 393 millions de marks.

De cette somme, 375 millions de marks seraient l'objet d'une émission publique à Saint-Petersbourg, Berlin, Francfort et Amsterdam; le restant de l'emprunt sera réservé à la caisse d'épargne.

Cet argent sera consacré à indemniser les particuliers et les associations pour les pertes subies pendant les troubles en Chine, et à consentir des avances aux compagnies particulières de chemins de fer russes.

### TRUST CONTRE TRUST

La vente des tabacs en Angleterre. — Guerre à outrance. — La coalition américaine tient le bon bout

Londres, 22 mars. — On sait qu'en Angleterre la vente de tabac est de rigueur et que les monopoles par l'Etat, comme c'est le cas chez nous, en Angleterre, ce commerce est entièrement entre les mains des particuliers, et ce sont des maisons très puissantes qui s'en occupent.

Il y a quelques mois, le grand trust américain du tabac offrait aux maisons anglaises de se réunir à lui. Une seule, et des plus importantes — Ogden Limited — y consentit, et fut absorbée par le trust américain qui payait aux actionnaires 25 millions de francs. Les autres maisons anglaises, associées entre elles et formèrent un trust anglais au capital de 375 millions de francs, sous le nom d'Imperial Tobacco Company. Une guerre à outrance fut aussitôt déclarée entre les deux grandes sociétés. Toutes deux baissent leurs prix et rivalisent de publicité.

Avant-hier, la société anglaise a offert aux commerçants en détail qui consentiraient à refuser de vendre les marchandises fournies par le trust américain une prime de deux millions et demi de francs par an. En outre, la société anglaise promet aux commerçants en question, pendant cinq ans, une somme annuelle qui équivaudrait au cinquième des bénéfices réalisés par la Compagnie sur le commerce intérieur, déduction faite des dividendes dus aux porteurs d'obligations et d'actions privilégiées.

Hier, la Compagnie Ogden, qui sert d'instrument au trust américain, a proposé en annonçant son intention de distribuer à ses clients le montant de ses bénéfices annuels, ainsi qu'une somme de cinq millions de francs par an, pendant les quatre années à venir. A tous les commerçants en détail qui refuseront d'accepter la proposition de la société anglaise, la compagnie Ogden dit: « Achetez ce vous voulez, achetez aux maisons anglaises ou à nous, mais ne vous engagez pas à rien nous acheter, et nous vous donnerons une prime de cinq millions par an et tous nos bénéfices pendant quatre ans. » Une réunion des marchands de tabac a eu lieu et les négociants ont décidé d'accepter la proposition américaine; la société anglaise est ruinée. L'affaire fait beaucoup de bruit et les journaux y consacrent plusieurs articles.

### TOURCOING

CHRONIQUE ELECTORALE. — Neuvième circonscription de Lille. — Nous apprenons que une réunion des délégués des communes des cantons de Tourcoing-Nord et de Quennoy-sur-Doude formant la nouvelle circonscription de l'arrondissement de Lille, ayant pour but le choix du candidat républicain antimilitariste à la prochaine élection législative, aura lieu le dimanche 23 mars, à trois heures et demie précises, au Café de la Concordie, rue de Lille, à Comines.

L'ordre du jour de ce congrès a été fixé de la façon suivante dans une réunion préparatoire qui a eu lieu à Comines le 16 février dernier.

1° Appel des 117 délégués, désignés dans chaque commune à raison de un délégué par cent électeurs;

2° Dépôt sur le bureau du congrès d'une lettre par laquelle chacun des candidats s'engage à se désister en faveur du candidat qui aura obtenu au congrès la majorité des suffrages;

3° Discours des candidats — chacun des candidats, en commençant par le plus âgé, prendra le temps qui lui jugera convenable pour développer son programme;

4° Vote des délégués au bulletin secret à l'appel nominal. La majorité absolue sera nécessaire aux deux premiers tours de scrutin; en cas de troisième tour de scrutin, la majorité relative suffira;

5° Proclamation du candidat ayant obtenu la majorité comme candidat républicain antimilitariste de la neuvième circonscription de Lille.

Avec une organisation et une discipline aussi sérieuses, nous n'avons pas besoin d'ajouter que le candidat désigné par le congrès de Comines, sera élu député de la neuvième circonscription de Lille avec une très grosse majorité.

### NOUVELLES REGIONALES

LES FUNERAILLES DE M. ERNEST LOYER, DEPUTÉ DU NORD. — Samedi matin, à onze heures, ont eu lieu, en l'église de Notre-Dame-de-Concordie, à Lille, les funérailles de M. Ernest Loyer, député. Ces funérailles ont été un véritable triomphe, le cortège de la mort, que M. Ernest Loyer surmontait d'une façon si complète, de la bonité dont il était dans notre région, une personnalité si abstruse, de la bonté à laquelle, sans distinction d'opinion, tous réalisaient un public et dévoué hommage.

Le cortège arrivait d'un grand luxe avec son fond de broderie représentant des anges agenouillés au pied de la croix et, depuis dix heures jusqu'à onze heures moins le quart, un public considérable y a défilé. Le jour de la mort, on a été fait à dix heures trois quarts, et bien que le temps fût court de la maison à l'église, le cortège était si long que le cercueil n'y est entré qu'à onze heures et demie. De nombreuses délégations des sociétés de Lille, de Louvaine, d'Haubourdin présidaient le cortège. Le Conseil municipal de Louvaine, au grand complet, faisait partie du cortège. Vingt-six couronnes, toutes jolies, et dont plusieurs monumentales, étaient portées devant le corbillard.

Les crins du poêle étaient tenus par MM. Pichon, député; Louis Thieris, Maurice Walsart, Albert Motte, J.-B. Corlonnier, Pequeur, Léopold-Six et Léonard, adjoints de Louvaine.

Le cercueil était conduit par MM. Léon et Paul Houze de l'Annoit et Pierre Leclercq. Dans l'assistance nous avons remarqué MM. Thieury, le comte de Montsambert, Delaune, Abbé Lemaire, Paul Rogez, secrétaire; Félix Loyer, Mores, anciens députés; Emile Servais, Gustave Bernois, Danchin, Poit, Maurice Tilly, conseillers généraux; Franchomme, Guilbaud, Bonc-Crespel, Vigneron, Platé, conseillers d'arrondissement; Vincent, préfet du Nord; Lefebvre, secrétaire général de la Préfecture; Delorme, adjoint au maire de Lille; Bizo-Dani, ancien conseiller municipal de Lille; le général Jean-Baptiste, commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée; le général Courbassier, commandant la première division; Caudière, capitaine militaire; le lieutenant-colonel Bismard; le lieutenant-colonel Minneaux; Vanhille, capitaine de pompier; Didiot, vicesecrétaire de l'Université Catholique; Grossouau; Remon; Lemière; Vanhille; Arthaud; Loizeux; Kocklin; Abbé Tombeur, professeur aux Ecoles libres de Louvaine; directeur de l'Académie de Lille; Guesnot, doyen de la Faculté des Sciences; Bonnaire, inspecteur.

### ROUBAIX

L'AGRESSION DE LA RUE DU FRESNOY. — L'un des deux individus qui ont attaqué, mardi soir, Mlle Decroo, rue du Fresnoy, et lui ont enlevé son réticule contenant 17 fr. 50, a été arrêté boulevard de Paris, vendredi soir, vers six heures et demie, par l'agent de police Patric. Il se nomme Achille Tierlynek, il est âgé de 17 ans et n'a pas de domicile connu. La gendarmerie l'a conduit samedi, à une heure, à la maison d'arrêt de Lille, pour rejoindre son complice, Léopold Vanoverloop, arrêté dans la soirée du mercredi.

UN CHEVAL EMPORTE. — Le cheval attelé à la voiture de M. Jules Losfeld, boucher, rue Jeanne-d'Arc, 24, se trouvait, vendredi soir, vers six heures, rue des Tuilleries, lorsqu'il s'emporta et parcourut au triple galop les rues de Louvain, Bernard et Pictet-de-Roubais. Sur son parcours, il a enfoncé le sous-bassement de la maison portant le numéro 13 de la rue de Lannoy. Dans cette rue on se trouvait le sous-brigadier de sûreté Cavellier et l'agent Paris, qui

### TUMULTE A LA CHAMBRE AUTRICHIENNE

Vienna, 22 mars. — Les deux Chambres ont tenu leur dernière séance avant Pâques. La fin de la séance de la Chambre des députés a été marquée par un grand tumulte par suite du rejet à l'appel nominal de la résolution combattue par un député slave, demandant que le lycée slovène de Cilly soit supprimé et remplacé par un lycée slovène à Marbourg.

Les Tchèques et les Polonais ont applaudi à outrance, tandis que les Allemands et les radicaux protestaient bruyamment. Le président leva la séance au milieu du vacarme qui a continué encore quelques temps.

### LE NOUVEL EMPRUNT RUSSE

A l'exemple de la France. — Réalisation de l'indemnité chinoise. — Les centres d'émission

Saint-Petersbourg, 22 mars. — La nouvelle relative à l'émission d'un nouvel emprunt russe 4 % a été connue ici, hier, par une dépêche de Berlin, au moment même où cette nouvelle était publiée par le « Journal du Commerce et de l'Industrie ». La presse russe ne s'est étonnée jusqu'à ce point de commémorations.

La « Gazette de la Bourse » dit qu'il était à prévoir que d'autres pays suivraient l'exemple de la France et emprunteraient de l'argent sur la garantie de l'indemnité due par la Chine.

Ce journal signale le rôle important joué par les banques allemandes dans l'émission, ce qui constituerait selon lui une preuve que les relations diplomatiques actuelles entre la Russie et l'Allemagne sont cordiales, et de plus, que dans les milieux financiers allemands, les autorités, le maintien des relations amicales, tant financières que commerciales, entre les deux pays, est considéré comme étant au plus haut point désirable.

Le « Journal du Commerce et de l'Industrie » dit que le montant total de l'emprunt à émettre par le syndicat des banques allemandes, hollandaises et russes équivaut au total de l'indemnité chinoise, soit 491 millions de francs ou 393 millions de marks.

De cette somme, 375 millions de marks seraient l'objet d'une émission publique à Saint-Petersbourg, Berlin, Francfort et Amsterdam; le restant de l'emprunt sera réservé à la caisse d'épargne.

Cet argent sera consacré à indemniser les particuliers et les associations pour les pertes subies pendant les troubles en Chine, et à consentir des avances aux compagnies particulières de chemins de fer russes.

### TRUST CONTRE TRUST

La vente des tabacs en Angleterre. — Guerre à outrance. — La coalition américaine tient le bon bout

Londres, 22 mars. — On sait qu'en Angleterre la vente de tabac est de rigueur et que les monopoles par l'Etat, comme c'est le cas chez nous, en Angleterre, ce commerce est entièrement entre les mains des particuliers, et ce sont des maisons très puissantes qui s'en occupent.

Il y a quelques mois, le grand trust américain du tabac offrait aux maisons anglaises de se réunir à lui. Une seule, et des plus importantes — Ogden Limited — y consentit, et fut absorbée par le trust américain qui payait aux actionnaires 25 millions de francs. Les autres maisons anglaises, associées entre elles et formèrent un trust anglais au capital de 375 millions de francs, sous le nom d'Imperial Tobacco Company. Une guerre à outrance fut aussitôt déclarée entre les deux grandes sociétés. Toutes deux baissent leurs prix et rivalisent de publicité.

Avant-hier, la société anglaise a offert aux commerçants en détail qui consentiraient à refuser de vendre les marchandises fournies par le trust américain une prime de deux millions et demi de francs par an. En outre, la société anglaise promet aux commerçants en question, pendant cinq ans, une somme annuelle qui équivaudrait au cinquième des bénéfices réalisés par la Compagnie sur le commerce intérieur, déduction faite des dividendes dus aux porteurs d'obligations et d'actions privilégiées.

Hier, la Compagnie Ogden, qui sert d'instrument au trust américain, a proposé en annonçant son intention de distribuer à ses clients le montant de ses bénéfices annuels, ainsi qu'une somme de cinq millions de francs par an, pendant les quatre années à venir. A tous les commerçants en détail qui refuseront d'accepter la proposition de la société anglaise, la compagnie Ogden dit: « Achetez ce vous voulez, achetez aux maisons anglaises ou à nous, mais ne vous engagez pas à rien nous acheter, et nous vous donnerons une prime de cinq millions par an et tous nos bénéfices pendant quatre ans. » Une réunion des marchands de tabac a eu lieu et les négociants ont décidé d'accepter la proposition américaine; la société anglaise est ruinée. L'affaire fait beaucoup de bruit et les journaux y consacrent plusieurs articles.

### TOURCOING

CHRONIQUE ELECTORALE. — Neuvième circonscription de Lille. — Nous apprenons que une réunion des délégués des communes des cantons de Tourcoing-Nord et de Quennoy-sur-Doude formant la nouvelle circonscription de l'arrondissement de Lille, ayant pour but le choix du candidat républicain antimilitariste à la prochaine élection législative, aura lieu le dimanche 23 mars, à trois heures et demie précises, au Café de la Concordie, rue de Lille, à Comines.

L'ordre du jour de ce congrès a été fixé de la façon suivante dans une réunion préparatoire qui a eu lieu à Comines le 16 février dernier.

1° Appel des 117 délégués, désignés dans chaque commune à raison de un délégué par cent électeurs;

2° Dépôt sur le bureau du congrès d'une lettre par laquelle chacun des candidats s'engage à se désister en faveur du candidat qui aura obtenu au congrès la majorité des suffrages;

3° Discours des candidats — chacun des candidats, en commençant par le plus âgé, prendra le temps qui lui jugera convenable pour développer son programme;

4° Vote des délégués au bulletin secret à l'appel nominal. La majorité absolue sera nécessaire aux deux premiers tours de scrutin; en cas de troisième tour de scrutin, la majorité relative suffira;

5° Proclamation du candidat ayant obtenu la majorité comme candidat républicain antimilitariste de la neuvième circonscription de Lille.

Avec une organisation et une discipline aussi sérieuses, nous n'avons pas besoin d'ajouter que le candidat désigné par le congrès de Comines, sera élu député de la neuvième circonscription de Lille avec une très grosse majorité.

### NOUVELLES REGIONALES

LES FUNERAILLES DE M. ERNEST LOYER, DEPUTÉ DU NORD. — Samedi matin, à onze heures, ont eu lieu, en l'église de Notre-Dame-de-Concordie, à Lille, les funérailles de M. Ernest Loyer, député. Ces funérailles ont été un véritable triomphe, le cortège de la mort, que M. Ernest Loyer surmontait d'une façon si complète, de la bonité dont il était dans notre région, une personnalité si abstruse, de la bonté à laquelle, sans distinction d'opinion, tous réalisaient un public et dévoué hommage.

Le cortège arrivait d'un grand luxe avec son fond de broderie représentant des anges agenouillés au pied de la croix et, depuis dix heures jusqu'à onze heures moins le quart, un public considérable y a défilé. Le jour de la mort, on a été fait à dix heures trois quarts, et bien que le temps fût court de la maison à l'église, le cortège était si long que le cercueil n'y est entré qu'à onze heures et demie. De nombreuses délégations des sociétés de Lille, de Louvaine, d'Haubourdin présidaient le cortège. Le Conseil municipal de Louvaine, au grand complet, faisait partie du cortège. Vingt-six couronnes, toutes jolies, et dont plusieurs monumentales, étaient portées devant le corbillard.

Les crins du poêle étaient tenus par MM. Pichon, député; Louis Thieris, Maurice Walsart, Albert Motte, J.-B. Corlonnier, Pequeur, Léopold-Six et Léonard, adjoints de Louvaine.

Le cercueil était conduit par MM. Léon et Paul Houze de l'Annoit et Pierre Leclercq.